

pourrait être utile en certains domaines. Tous les intéressés auront pour tâche d'appliquer le plus tôt possible ce qui se révèle utile, mais ils devront veiller à éviter le charlatanisme (pratique inappropriée, par des personnes appartenant ou non au corps médical). Cet aspect, et bien d'autres du rapport, seront d'un intérêt considérable pour les autorités sanitaires provinciales."

La délégation, qui était composée de 16 membres, avait été formée par l'Association médicale canadienne et avait pour chef son ex-président, le Dr Gustave Gingras de Montréal, et comptait au nombre de ses membres le Dr J.M. LeClair, sous-ministre fédéral de la Santé, M. J.L. Fry, sous-ministre adjoint de la Direction générale des programmes de la santé du ministère, le Dr Yves Morin, vice-président du Conseil de recherches médicales, et des médecins de diverses disciplines, de tout le Canada.

La délégation a aussi recommandé l'échange de médecins et de spécialistes scientifiques pour permettre à la Chine d'étudier la lutte contre le cancer, les maladies cardiaques et autres programmes médicaux canadiens; les Canadiens pourraient étudier l'analgésie par l'acupuncture; l'emploi de l'acupuncture dans le traitement de diverses affections, les médecines traditionnelles chinoises par les plantes, les techniques chirurgicales utilisées pour réimplanter un membre amputé, les techniques chirurgicales et les installations hospitalières spéciales pour les grands brûlés, le système de distribution de soins chinois extrêmement décentralisé, le système chinois de sélection des étudiants en médecine et le programme d'enseignement médical.

La délégation a également souligné qu'il conviendrait d'étudier les méthodes utilisées en Chine pour accroître la participation individuelle et collective de la population en ce qui a trait à l'acquisition de meilleures habitudes d'hygiène personnelle et à la mise sur pied de campagnes intensives et fructueuses de promotion sanitaire.

Finances, a augmenté de huit p. cent au cours du second trimestre de 1973. Cette hausse a plus que compensé la baisse de 1.5% qui s'est manifestée au cours de janvier et mars, en comparaison du quatrième trimestre de l'an dernier.

Les chiffres des deux premiers trimestres mettent à jour l'indice. Tel que publié d'abord par le ministère dans le Compte rendu de la situation économique d'avril 1973, celui-ci laissait entrevoir les variations dans le nombre des offres d'emploi publiées dans les 18 régions métropolitaines au cours des années 1962 à 1972 et son rapport avec le niveau de chômage.

La baisse modérée de l'indice au cours du premier trimestre et l'augmentation plus que compensatrice du second trimestre de l'année font suite à une augmentation rapide et continue du nombre des offres d'emploi publiées au cours des sept trimestres précédant la fin de 1972.

Pendant la plus grande partie des années 60, comme le fait observer le Compte rendu de la situation économique, on a pu observer une relation relativement étroite entre les variations de l'indice de l'offre d'emploi et le taux de chômage. Au cours de cette période, une baisse du taux de chômage tendait à correspondre à une augmentation du nombre d'offres d'emploi publiées, alors qu'une augmentation du taux de chômage tendait à s'accompagner d'une diminution du nombre de ces offres.

A partir du second semestre de 1971 et pendant plusieurs mois, cette relation a connu un changement important. L'indice de l'offre d'emploi a monté en flèche en dépit du fait que le chômage est demeuré à un niveau élevé. Il y a un retour vers l'ancienne relation au cours du premier semestre de 1973, période pendant laquelle l'augmentation continue des offres d'emploi publiées correspondait à une baisse importante du niveau de chômage.

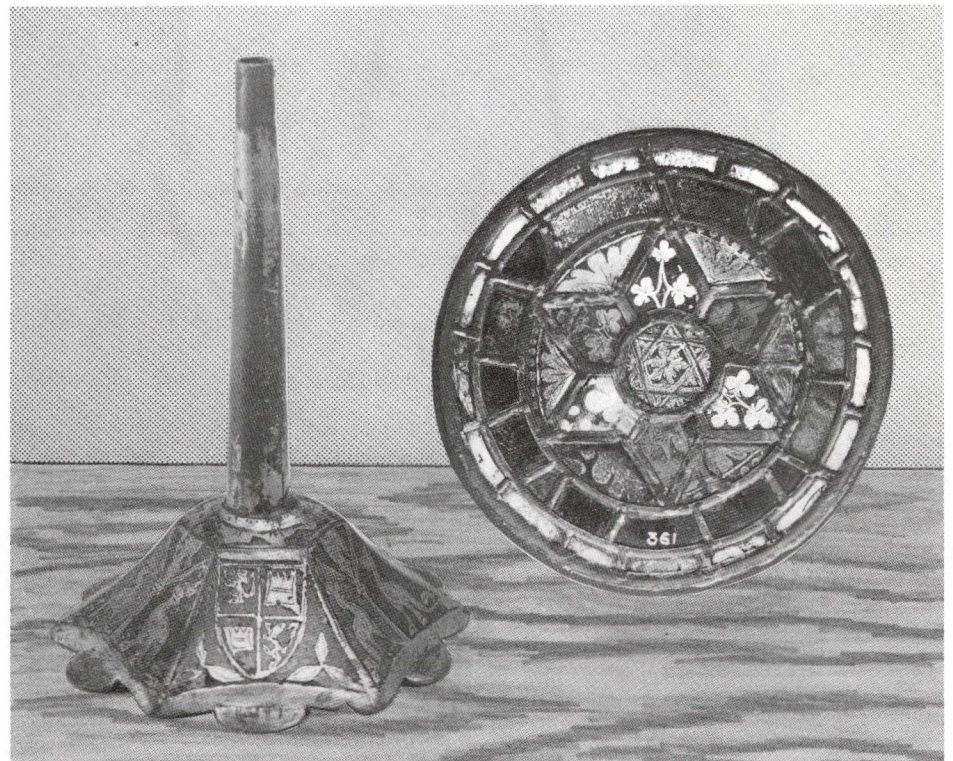


Photo: Musée des Beaux-arts de Montréal

Parmi les trente-six objets de la collection permanente du Musée des Beaux-arts de Montréal qui sont prêtés à la Galerie nationale du Canada durant les travaux d'expansion effectués au musée montréalais, on peut admirer

des vitraux de l'époque médiévale de la cathédrale de Worcester, Angleterre, (photo de droite) ainsi qu'un chandelier espagnol du XIV^e siècle, dont le pied hexagonal est en émail bleu, vert et rouge (à gauche).

Indice de l'offre d'emploi

L'indice canadien de l'offre d'emploi, récemment institué par le ministère des